

**1967, C'ÉTAIT
L'ANNÉE DE L'EXPO**

Elle s'appelait Millie

Denis Masse

Tout a commencé par une boutade. Une simple anecdote qui a fait rigoler tous les lecteurs des journaux québécois aux premiers jours d'Expo 67. Dans un décor de forêt tropicale, les concepteurs du pavillon de la Barbade-Guyane, associés pour les six mois de l'Exposition universelle de Montréal, avaient placé d'authentiques oiseaux exotiques, aras, toucans, troupielles aux vives couleurs. Lorsque le sénateur Peter Morgan, commissaire général de ce pavillon, s'approcha du perroquet «Millie», celui-ci l'invectiva de paroles ordurières, d'obscénités que l'on entend que dans les tavernes de bas étage. Millie avait prononcé ces jurons en anglais. Lorsque le personnel du pavillon, scandalisé, s'approcha du commissaire pour lui présenter des excuses, l'ara bleu et or récidiva, cette fois en français. C'en était trop. Il fallut se séparer de Millie et la remplacer de toute urgence par un oiseau au langage correct.

Millie ne méritait certes pas d'être égorgée pour avoir suivi trop docilement l'enseignement clandestin de quelques farceurs. Aussi, son existence fut-elle épargnée mais confinée désormais... aux cages dorées du zoo de Granby, où un personnel qualifié allait tenter de faire sa rééducation.

On ne sut jamais qui, ni en quelles circonstances, s'était amusé à enseigner à la star du pavillon de la Barbade et de la Guyane à prononcer des mots qui eurent fait rouvrir un charretier. Et l'anecdote fut vite oubliée.

L'incident ne prit vraiment son ampleur qu'une quinzaine de jours après la fermeture d'Expo 67, lorsque, le



6 novembre, la Poste guyanaise, qui n'en était alors qu'à son 33e timbre depuis l'acquisition de son indépendance l'année précédente, mit en vente, pour le courrier de Noël, deux timbres représentant le fameux perroquet désormais pensionnaire du zoo de Granby. Deux timbres de 5 et 25¢ respectivement, qui rappelaient l'anecdote des débuts de l'Expo à l'aide de la légende: «Millie, le perroquet bilin-gue, Expo 67».

Les timbres connurent un tel succès que, dès le 22 janvier suivant, deux autres figurines identiques, mais de couleurs différentes, étaient émises pour combler la demande des philatélistes du monde entier.

Ces quatre timbres «à l'effigie de Millie» resplendissent, par le souvenir amusant qu'ils évoquent, dans toute collection consacrée aux émissions commémoratives d'Expo 67.

La destinée philatélique de Millie ne s'arrête pas là. Alors que je travaillais à l'organisation d'*EXUP XI* en 1979 et que je cherchais un truc susceptible d'attirer les foules au Centre Saint-Mathieu, où se tenait l'exposition de l'Union philatélique de Montréal, il me vint l'idée de m'enquérir du sort de l'illustre perroquet. À ma grande surprise, le chef vétérinaire du zoo de Granby m'apprit que Millie vivait toujours, douze ans après l'Expo, et, surprise encore plus grande, on acceptait volontiers de nous la prêter comme attraction de notre exposition.

Millie nous fut livrée dans une cage, à temps pour l'ouverture d'*EXUP XI*, et nous l'installâmes à la place d'honneur, sur la scène surélevée qui occupait une extrémité de notre grande salle d'exposition, à proximité du comptoir de ventes de l'administration postale des Nations unies. Millie ne parlait plus, mais elle émettait sporadiquement un cri perçant qui allait rendre fou le représentant des Nations unies, son voisin. Nous lui épargnâmes la dernière journée de l'exposition en déménageant notre mascotte près de la porte d'entrée. Je ne sais ce qu'il advint de Millie après *EXUP XI* ni quand elle entra dans l'éternité des bêtes. Il n'y eut pas de notice nécrologique pour nous en faire part et la Guyane, moins prolifique qu'aujourd'hui, n'émit point de timbre de deuil !

nément avec l'émission. Ceci vaut spécialement pour les carnets qui ne peuvent être vendus que par le biais des machines distributrices. Pour ces derniers, dans une thématique, on tolère la couverture seule, car on l'assimile alors au dessin d'un entier postal. Dans une collection traditionnelle, la même latitude n'est pas permise et le contenu doit toujours être présenté. Il ne faut surtout pas s'aviser de présenter des photocopies de couvertures.

LE DÉCOUPAGE DES CACHETS OU DES FLAMMES

Quand des enveloppes sont courantes et que seul le cachet illustré ou la flamme ont un intérêt thématique, on peut les découper pour ne conserver que le cachet et la flamme **ainsi que le timbre**. Il en va de même pour les empreintes mécanographiques et son chif-

fre-marqueur. Ajoutons cependant qu'on doit **idéalement** conserver une enveloppe dans son entier et utiliser le principe des fenêtres pour cacher ce qui est inutile à la présentation.

CONCLUSION

Toutes ces considérations sur le matériel semblent contraignantes, mais il apparaît clairement que les Règlements sont là pour sensibiliser jeunes et moins jeunes au véritable



matériel postal et philatélique. Il est malheureux de dire que certaines personnes, sans discernement philatélique, investissent des sommes fabuleuses pour des pièces, dites *de luxe*, tape-à-l'œil, qui n'ont aucun usage postal. De plus, quand lesdites pièces sont incorporées à leur présentation, elles leur valent une mauvaise appréciation. Des pièces à usage postal, c'est le miroir de ses connaissances philatélique. Comment exprimer en mots ces connaissances ? C'est ce dont nous parlerons la prochaine fois...